

COMMUNE DE PONT-A-MARCQ
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 NOVEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-sept novembre à dix-neuf heures le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Pont-à-Marcq, régulièrement convoqué par convocation en date du dix novembre deux mil vingt-deux, s'est réuni en salle de la mairie au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Sylvain CLÉMENT, Président.

Présents : Sylvain CLÉMENT, Fernand CLAISSE, Anne-Marie DYRDA-LOYEZ, Sylvain THULLIER, Pascale DEFFRENNES, Fabrice BLONDEL, Audrey DEMAIN, Eric LAURENT, Arlette BUSSON, Monique SOURDEAU, Catherine STEU, Bérengère DEKERLE. PÉRILLIAT Michel, Thierry SINGER (à partir de 19 h 15) n'a pas pris part au vote sur le point 1.

Absents ayant donné procuration :

TYRAN Lucile a donné procuration à Eric LAURENT

MAECKERBERGHE Annick a donné procuration à Pascale DEFFRENNES

BAJEUX Christophe

Soit 13 présents 4 absents dont 2 procurations.

M. Thierry SINGER à partir de 19 h 15.

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination de deux secrétaires de séance, il s'agit de Mme Pascale DEFFRENNES et Sylvain THULLIER.

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 22 SEPTEMBRE 2022.

Le compte-rendu de la séance du conseil d'administration du CCAS du 22 septembre 2022 a été communiqué aux membres du CCAS.

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme à l'original.

Fait à Pont-à-Marcq, le 17 novembre 2022

Le Président,

Sylvain CLEMENT

